



# Les Chemins de Saint Jean

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'HÉRANS

JANVIER 2021 N°33

## Le mot du Maire



Chers Hérاندou (ne)s

Au moment où cette nouvelle année commence je voulais m'adresser à chacune et chacun d'entre vous. Voilà bientôt un an que vous faites confiance à mon équipe pour mener les affaires de la commune.

C'est avec une beaucoup d'émotion et un certain privilège que je vous présente au nom du conseil municipal à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021.

Dans ce contexte si particulier que nous vivons tous, mon souhait principal est de préserver votre santé. Nous ne manquerons pas de vous informer régulièrement et directement de l'évolution sanitaire.

Nous souhaitons reprendre le plus tôt possible une vie normale pour réactiver les moments de convivialité si importants pour notre commune et nous retrouver enfin devant le verre de l'amitié.

Il est important que nos associations puissent reprendre leurs nombreuses activités et nous avons le désir d'encourager cela tout en restant à l'écoute de la population.

Notre école, le poumon de la vie du village, continue d'accueillir de plus en plus d'enfants, et nous élus faisons tout pour privilégier le bien-être de nos bambins, nous venons d'ailleurs d'apprendre que notre projet d'école numérique a été retenu par le ministère de l'Éducation nationale.

Enfin pour cette nouvelle année je souhaite :

- La bienvenue à nos nouveaux habitants.
- Que nos jeunes puissent vivre et travailler sur notre beau territoire car ils sont nos forces vives.
- Que nous restions tous attentifs à protéger et à aider nos aînés.

Prenez soin de vous

Votre Maire,

Jean-Marie GARAT

Le mot du Maire	Page 1
Il s'est passé	Page 2
Actualités	Page 5
Nous allons faire	Page 7

# Il s'est passé

## Réunion avec le Sénateur Gontard :

Guillaume Gontard, sénateur de l'Isère, est venu à la mairie de Saint Jean d'Hérans pour faire connaissance avec le nouveau conseil municipal.

Il a lui-même été conseiller municipal puis maire au Percy, plutôt à gauche et proche des écologistes. Au sénat il est vice-président de la commission aménagement du territoire et développement durable qui s'accorde avec son métier d'architecte, et étudie les aménagements du foncier, de la santé (déserts médicaux), des transports, le numérique.

Prévisions pour les transports ? La ligne ferroviaire devrait être conservée, mais restera fermée de Clelles à Veynes pendant 2 ans pour organiser et réaliser sa remise en état. Un développement de bus de rabattement vers les gares est à l'étude, ainsi qu'une possibilité de réouverture de la halte de Saint Martin de la Cluse. La « Métro » de l'agglomération Grenobloise soutient le projet d'un « RER » Grenoble-Clelles, afin de réduire le nombre de voitures qui posent des problèmes quotidiens sur le sud de l'agglomération. Le budget pour une voiture personnelle est d'environ 6 000 € par an, et certaines familles ont besoin d'en avoir 3 s'il n'y a pas de transports en commun ou d'autres solutions.

Développement d'Internet par fibre optique pour le maintien à domicile de personnes âgées ? Il faudrait plutôt des aides pour aménager les maisons des anciens. Il faut rester prudent avec l'installation de moyens modernes. Les enregistreurs de présence sont mal vécus car trop intrusifs. Ils ne remplacent pas le besoin d'assistance humaine. A Clelles la gestion associative bénévole de l'Admr est débordée, le fonctionnement est trop technique. Il faudrait accompagner les associations plutôt que les remplacer par des services entièrement rémunérés, publics ou privés. Toutes ces activités sont compliquées, mais à organiser.

Projet de territoire zéro chômeur ? Il y aura prochainement une décision pour retenir ou non ce statut. Echirolles est en concurrence. L'extension à de nouveaux territoires sera à étudier dans quelques mois.



Position sur les loups ? Il n'est ni pour ni contre. Le développement de la population de loups fait la démonstration qu'ils n'ont pas été réintroduits par des humains. Il faudrait réguler leur nombre avant d'être dépassés. L'an dernier, 100 loups ont été abattus, mais sans avoir été sélectionnés, ce qui a désorganisé des meutes structurées, entraînant une multiplication des attaques. Quand les loups sont cernés, les moins expérimentés sont les plus visibles, sont abattus et inscrits dans les quotas, et les loups les plus valides continuent à se développer.

Comment protéger les troupeaux ? Les attaques ont souvent lieu aux mêmes endroits, souvent parce qu'ils ne sont pas assez protégés. Il faudrait une réponse de protection plus rapide. Il n'est pas possible de déclassifier le loup comme animal protégé, la France serait le seul pays à le demander. Et s'il était déclassifié, les attaques ne seraient plus indemnisées. Il faut aider les éleveurs à apprendre à choisir leurs chiens et à les élever pour qu'ils n'attaquent pas les randonneurs.

Est-ce qu'il ne faudrait pas anticiper l'arrivée des loups ? Oui, il faudrait que les éleveurs soient équipés de moyens de protection avant leur arrivée. Un autre problème vient de l'abandon des petites exploitations qui sont rachetées par de gros propriétaires, qui vivent à distance et ne prennent pas à temps les décisions adaptées selon les problèmes locaux.

### Réunion avec la Conseillère Régionale :

Marie-Pierre Terrier est venue présenter les aides financières que la région propose au Trièves et aux communes qui le composent.

405 000 € peuvent être apportées en bonus relance de l'économie sur 1 an, soit 15 000 € par commune.

470 000 € peuvent venir en complément sur 3 ans pour des projets rayonnants sur le Trièves et au-delà.

446 000 € sont attribués en plus pour les communes rurales de moins de 2000 habitants sur le Trièves, pour aider des projets de 3 000 € à 20 000 €

La Région propose d'autres aides pour des secteurs plus spécifiques, comme le tourisme ou l'agriculture.

Avec les économies réalisées par la Région, des aides ont été augmentées : 90 000 € sont accordés pour l'agriculture, au lieu de 30 000 € il y a 3 ans.



Elle indique quels types d'aides peuvent être disponibles pour notre salle des fêtes, pour l'installation de panneaux solaires. La Région n'est pas concernée par nos projets d'enfouissement ou renforcement de réseaux, ni par nos améliorations de voiries qui restent à la charge du Département.

### Inauguration aménagement des eaux :



Les représentants des communes, de la CLE du Drac et de la Romanche, et du conseil départemental ont inauguré les aménagements de l'alimentation en eau potable de Saint-Jean-d'Hérans et Saint-Sébastien.

Le Syndicat, créé en 1958, exploitait 4 captages par une canalisation en amiante-ciment fragile, nécessitant plusieurs trop plein pour limiter la pression, rejetant de l'eau chlorée en milieu naturel.

Avec l'appui du Syndicat Intercommunal de la Gresse et du Drac aval (SIGREDA, aujourd'hui fusionné avec le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère - SYMBHI), le projet a été élaboré, avec un réservoir de 100 m<sup>3</sup> et une canalisation de 5 km desservant les 2/3 des habitants des 2 communes.

Avec ces investissements le prélèvement du syndicat est passé de 300 000 m<sup>3</sup> à 85 000 m<sup>3</sup> par an.

Cette opération a été financée par le département de l'Isère (197 901 €) et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (460 500 €) dans le cadre de l'appel à projets « économies d'eau » lancé en 2015.

### Hommage à Samuel Paty :

Comme dans tous les établissements de France, une séance spéciale a été organisée à la suite de l'assassinat de l'enseignant Samuel Paty.

L'enseignante Brigitte Dangleant a fait cet hommage avec le maire, face à la mairie, expliquant la République, ses valeurs, la liberté d'expression, le drapeau français et européen, le rôle du maire.

Les enfants ont respecté la minute de silence, et à leur initiative ont chanté la Marseillaise. L'école républicaine et laïque est le creuset de la citoyenneté.



Le 11 novembre :



La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a été réalisée uniquement par le conseil municipal en raison de l'épidémie de Covid-19.

Panneau d'informations :

Nous avons installé un panneau lumineux d'informations variables sur la façade de la mairie.

Vous y trouverez les horaires de la mairie et la poste, les annonces de travaux, les annonces concernant la Covid, puis quand ce sera possible les réunions publiques qui pourront être organisées et les activités que les associations voudront présenter.

Nous nous tenons à votre disposition pour ajouter toute autre information d'intérêt général.



Colis de Noël :

Il n'a pas été possible d'organiser le traditionnel repas de Noël avec l'ensemble des habitants en raison de l'épidémie de Covid-19. Des colis ont été distribués aux Hérandou(ne)s de 65 ans et plus, en résidence principale ou secondaire, ou inscrits sur la liste électorale. Des employés communaux et des élus les ont apportés aux domiciles pour ceux qui n'étaient pas venus les chercher à la mairie.

Marché gourmand :



A l'initiative de quelques habitants, un marché gourmand de Noël a été organisé sur la place de l'église.

Malgré les difficultés d'organisation en cette période d'épidémie, ce marché a attiré un assez grand nombre de visiteurs.

Nous rappelons la nécessité de se renseigner en mairie et de prévoir toutes les précautions possibles pour l'organisation d'activités publiques actuellement.

## Les nouvelles connaissances sur l'épidémie de Covid-19 :

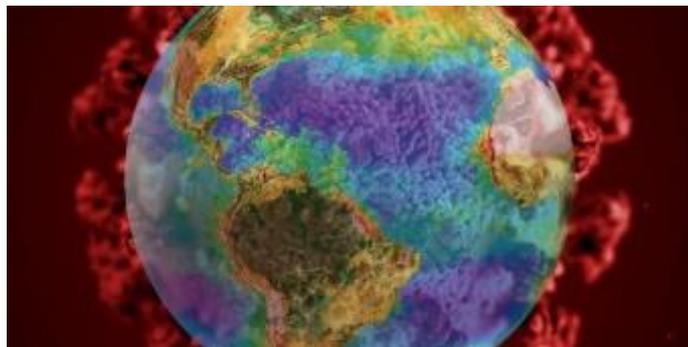
L'épidémie de Covid n'est toujours pas terminée, peut-être même encore loin de l'être.

Que savons-nous de plus ? le nombre de malades reste élevé, le confinement moins strict nécessaire pour garder des activités n'arrive pas à le faire baisser.

Une nouvelle variante, dite « anglaise », pourrait augmenter la contagiosité. Même si le virus ne devient pas plus grave en lui-même, avoir une contagiosité plus élevée fera arriver un plus grand nombre de malades, fera reprendre l'épidémie là où elle se réduisait, la fera accélérer là où elle était stabilisée, et risque de provoquer la saturation des services hospitaliers.

Un espoir est que les vaccins seront efficaces, qu'assez de personnes seront vaccinées avant que l'aggravation ne soit trop importante. Les premiers vaccins, dits « à ARN » sont très sûrs et très efficaces, mais nécessitent des congélateurs à  $-70^{\circ}$ , ce qui limite leur utilisation. Les rendez-vous peuvent être pris pour les personnes de plus de 75 ans à La Mure (04.76.00.31.34). Si vous n'avez pas de possibilité pour aller à un rendez-vous de vaccination, contactez la Mairie (04.76.34.98.35) qui se chargera d'assurer votre transport

En attendant l'efficacité de la vaccination ou d'autres traitements, il est fortement conseillé de continuer à prendre le maximum de précautions pour ne pas se contaminer : Rencontrer le moins de personnes possible, rester le moins longtemps possible avec des



personnes qu'on est obligé de rencontrer occasionnellement, aérer le mieux possible les endroits dans lesquels on rencontre des personnes.

De nombreuses informations circulent à propos de cette épidémie, mais malheureusement bien peu de ces informations sont vérifiées. Il est très difficile de faire les études précises nécessaires pour savoir les actions utiles et celles qui sont superflues. Il faut garder une simple règle de logique : quand une information est extraordinaire, quand un prétendu chercheur tout seul dans son coin vous dit qu'il a trouvé un traitement miracle auquel personne n'a pensé nulle-part ailleurs dans le monde, c'est forcément une bêtise ou une arnaque. La recherche nécessite de très gros moyens, beaucoup de patience, de vérifications par d'autres équipes de recherche en parallèle. Rien ne sert de se précipiter sur n'importe quelle innovation, au contraire, ce serait un gaspillage de nos moyens pour des solutions qui n'en sont pas et dont la plupart seront sans aucune efficacité.

## Fonctionnement de l'école :

L'école de Saint Jean d'Hérans est limitée aux classes de primaire. Les élèves de cet âge là peuvent avoir la Covid mais quasiment jamais avec une forme grave. S'ils l'ont, ils sont presque toujours peu ou pas contagieux. De plus, dans le contexte de cette épidémie des précautions particulières ont été prises : la cantine est déplacée à la salle des fêtes, permettant de mieux espacer les élèves pendant le temps du repas. La grande salle sert de préau pour donner aussi un plus grand espace quand le temps froid ne permet pas de rester à l'extérieur.

Il est indispensable que les parents d'élèves ou autres adultes accompagnant ne s'approchent de l'école qu'avec un masque, et ne séjournent pas inutilement à proximité : le risque de contagion dans les écoles primaires est presque exclusivement par la présence des adultes avec des précautions insuffisantes.

## Réorganisation de lieu de loisirs pour les habitants :

Une réflexion est en cours pour réorganiser les possibilités de loisirs entre les habitants.

Différentes solutions ont été envisagées :

- La salle des fêtes paraît trop excentrée pour avoir un point qui soit vraiment un lieu de rencontre, où les habitants pourraient se retrouver en différentes occasions aussi simplement qu'ils marchent dans le village.
- La maison qui se dégrade progressivement en face de l'église a été suggérée par beaucoup. Mais il s'agit d'un bâtiment privé, et le propriétaire n'a pas envie de le vendre, ni de l'aménager pour une ouverture au public.
- L'ancien bureau de poste, situé dans le bâtiment de la mairie, au-dessus des locaux actuellement utilisés, demanderait trop d'aménagements : les locaux sont vétustes et devraient être complètement retravaillés, et l'accès actuel ne se fait que par un vieil escalier, auquel il faudrait ajouter un accès possible pour les handicapés. Et même avec ces aménagements, ce point en hauteur ne répondrait pas au souhait d'un lieu facilement visible et accessible.
- Le point réunissant la Maison Pour Tous, la Bibliothèque, la Salle des Associations, pourrait être mieux utilisé.

Quelques habitants ont déjà émis des projets. Toute suggestion pour l'amélioration est la bienvenue.

Une réflexion est en cours pour sécuriser l'accès par des piétons depuis le centre du village.

## Départ d'Aurore Denier :

Notre colistière Aurore Denier, qui était impliquée dans le bulletin municipal, l'organisation d'activités pour l'école, la culture, les loisirs, quitte à notre grand regret notre équipe et notre village :

« Le chemin de la vie m'emmène à quitter notre agréable village et ses habitants. J'ai été très heureuse de vous connaître et de partager des moments qui forgeront de beaux souvenirs. Je quitte avec regret mes fonctions de conseillère municipale, et je remercie l'équipe municipale et Mr Garat de m'avoir accordé leur confiance.

J'embrasse avec tendresse mes comparses du Sou de l'école où nous avons parfois été en désaccord mais où le plus souvent nous avons eu du plaisir à organiser nos manifestations.

Je vous laisse en héritage l'association Cré'art. Je sais qu'elle est entre de bonnes mains. J'espère que vous ferez partager votre amour de la peinture à d'autres.

Je salue chaleureusement toutes les personnes avec qui j'ai partagé des moments véridiques et fraternels.

Je laisse mon adresse à la mairie et pour ceux qui le souhaitent un petit mot me fera bien plaisir.

Bonne continuation, bisous, Aurore Denier »



Mais surtout, il nous paraît important de réfléchir aux activités qui devraient pouvoir se faire dans ce point de rencontre.

Les activités dépendent de bénévoles, n'hésitez pas à proposer vos compétences, envies et disponibilités.

Certains ont suggéré une « épicerie/bar », mais les études de marché montrent que la population de notre village n'est pas suffisante, trop dispersée avec les hameaux, ce projet ne peut pas être rentable pour une initiative privée, et serait une lourde charge déficitaire en service public. De plus un épicier et un boulanger passent en tournée une fois par semaine.

Faut-il maintenir une bibliothèque alors que la tendance semble aller vers moins de lecture et plus de connexions par les réseaux sociaux ? Il est difficile de trouver le juste équilibre entre accompagner les nouvelles habitudes ou conserver les traditions.

# Nous allons faire

## Téléphonie :

De nombreuses coupures ont lieu sur les réseaux de téléphones mobiles, en particulier sur Free et Orange. Nous travaillons avec ces opérateurs pour améliorer la disponibilité et la fiabilité de ces connexions. Nous avons décidé l'amélioration de la piste d'accès à l'antenne de Villard de Touage, et nous recherchons les subventions qui nous permettront de réduire le coût de cet aménagement. Nous travaillons aussi à la résolution des obstacles qui empêchent encore la mise en service de la fibre optique pour les connexions fixes.

## Comité des Fêtes :

10 ans pour le comité des fêtes

Il y a 10 ans, du haut de nos 18 ans, nous avons voulu redynamiser notre petite village, c'est ainsi que nous nous sommes lancés dans l'aventure associative en recréant Le Comité des Fêtes.

Toujours soutenu et épaulé par la Municipalité et les habitants, nous avons pu vous proposer multitude de manifestations au fil des ans : Vogue, repas Karaoké, concours de belote, jour de l'an, galette des rois...

Nous vous remercions d'avoir cru en nous !

La vogue 2020 devait être une année anniversaire, nous avons préparé de belles surprises mais le contexte sanitaire en a décidé autrement.

Ce n'est que partie remise !

Nous espérons vous retrouver prochainement... d'ici là portez-vous bien.. ;

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, contactez nous au 06 07 81 34 50 (Damien).

## Écoute voir

L'association Écoute Voir a été créée en 2002.

Images et paroles, liens intergénérationnels sont au cœur de la démarche de l'association.

A l'heure du « tout numérique », d'un foisonnement des images, d'un temps sans cesse accéléré, peut-être d'une perte de sens critique, Écoute Voir propose à tous, enfant comme adulte, de partir à la (re)-découverte de son territoire, de l'appréhender comme un lieu de vie et de pensée ; pour l'interroger sur ce qui le constitue aujourd'hui et donc mieux l'imaginer dans le futur.

Dans le déroulement d'un projet, chaque habitant(e), accompagné(e) d'un ou plusieurs artistes, prend la parole et s'implique dans une pratique artistique.

***La photographie est le moyen d'expression privilégié par Écoute Voir.***

Elle est une écriture possible pour traduire en images nos rapports aux lieux, aux objets, aux personnes.

***Devant une photographie, la pensée reprend son élan.***

Elle renvoie chacun à l'intime personnel, par exemple à son attachement au territoire, aux conditions de vie sur celui-ci. La démarche de l'association repose sur une réflexion de plusieurs années développée au cours de résidences artistiques en milieu scolaire (enfants, adolescents) et avec des adultes (villages du Trièves).

Les images réalisées par les habitants et l'artiste, les paroles collectées, constituent aujourd'hui **une mémoire unique consultable et exploitable par tous.**

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Denis Michel au 06 84 34 15 33

## Développement durable :

La commune est engagée dans le cadre de la Communauté de Communes du Trièves vers une démarche de développement durable.

Les projets tournent autour de deux axes :

- Réduire la consommation d'énergie par les bâtiments,
- Améliorer l'efficacité des transports.

La commune a déjà effectué des travaux d'isolation sur les logements communaux, et poursuivra dans cette voie avec les améliorations de l'école et de la salle des fêtes pour laquelle nous étudions la possibilité d'un équipement de production d'électricité photo-voltaïque.

La commune et les habitants ayant déjà effectué des travaux d'améliorations peuvent apporter des conseils pour les habitants qui souhaitent progresser dans ce sens. Le recours à des conseillers énergéticiens pour étudier les améliorations possibles et organiser les demandes d'aides financières correspondantes est possible selon des modalités présentées sur [www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr) (Services aux habitants, Urbanisme logement, Rénover).

Les transports organisés dans notre village se résument aux transports scolaires et à la traversée du village par la ligne Transisère de La Mure à Mens.

Pour les transports scolaires nous voudrions conserver la desserte des hameaux pour tous les niveaux d'études. La compétence d'organisation de ces transports s'éloigne de notre niveau, et nous craignons différentes évolutions comme une desserte trop regroupée au centre du village, ou l'arrivée d'une demande de paiement par les familles pour compenser une partie du coût.

Dans le cadre de la Communauté de Communes du Trièves, des élus et des associations se battent pour



le maintien de la ligne ferroviaire passant par Monestier de Clermont et Clelles. Le coût des travaux pour remettre cette ligne en état est très important, environ les 2/3 du coût des travaux pour rénover la route qui lui est parallèle à travers le Trièves, et ce bien que les usagers du train soit actuellement environ 100 fois moins nombreux que ceux de la route. Pour que ces investissements ferroviaires ne soient pas un gaspillage, il faudrait que non seulement les habitués et les associations utilisent ce train, mais que d'autres habitants reprennent conscience qu'il existe et voyagent avec quand les occasions se présentent : faire venir des invités dans le Trièves, partir en voyage de loisirs. Malgré tout, il est peu probable que cette ligne puisse servir significativement pour les trajets de travail des habitants de notre village : les gares sont trop distantes, près de la moitié du trajet doit être faite en voiture pour y accéder.

La réflexion sur les transports ne devrait pas se limiter aux cars et aux trains. D'autres communes ont déjà organisé des services de minibus, de voitures partagées, de vélos à assistance électrique en prêt. Quelques associations réfléchissent à l'organisation du covoiturage.

## Mairie de Saint Jean d'Hérans

Site : [www.saintjeandherans.fr](http://www.saintjeandherans.fr) Courriel : [st-jean-dherans@wanadoo.fr](mailto:st-jean-dherans@wanadoo.fr)

Ouverture (mairie et agence postale) : lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 8H45 à 12H

1 place de la Mairie Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans. Tél : 04 76 34 98 35 - Fax : 04 76 34 90 09

Bulletin élaboré par la Commission Information de la commune de Saint Jean d'Hérans

I.P.N.S. Crédits photos : p. 1, 6 à J.M. Garat, 2, 3a, 4b et c à B. Guérin, 3b et c, 4a à J. Revial, 8 à Wikipédia